



Séjour à Sainte-Hélène (Atlantique Sud)

Date de la sortie : du mardi 18/01/2028 (départ du Cap en Afrique du Sud) au dimanche 30/01/2028 (arrivée Johannesburg)

Nombres plongeurs : 12

Niveau minimum : N1

Budget indicatifs (hors transports) : 2.950€



Ce budget inclut :

- 11 nuitées à l'hôtel Mantis à Jamestown à Sainte-Hélène, en formule B&B, en chambre de 2 personnes.
- 1 nuitée au retour à l'hôtel ('Safari Club' à proximité de l'aéroport de Johannesburg, en formule B&B, en chambre de 2 personnes,
- 8 jours de plongées avec une plongée le matin et une l'après-midi (17 plongées au total, dont une de nuit),

Plongée Arc-en-Ciel - <https://plongeearcenciel.org>
Association loi 1901

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.

- 3 demi-journées de recherche et plongée PMT avec les Requins Baleine (les jours de plongée),
- 1 journée de découverte de l'île et balades,
- 1 journée histoire du petit chef, visite des Briars, Longwood, High Knoll Fort.
- 29€ de contribution pour la nature.
- Des après-midis libres, pour ceux qui veulent profiter de la piscine olympique en plein air ou faire quelques balades, ou simplement lézarder.
- Tous transferts en minibus.

Ce budget n'inclut pas :

- Vols Europe / Afrique du Sud :
 - Prévoir une arrivée au Cap au plus tard le lundi 17 janvier 2028
 - Prévoir un départ de Johannesburg au plus tôt le dimanche 30 janvier 2028.
- Vols du Cap en Afrique du Sud le mardi 18/01/2028 vers St-Hélène, opéré par Airlink, retour le samedi 29/01/2028 de St-Hélène à Johannesburg.
- Chacun sera responsable de l'achat de ses aériens. Les instructions vous seront données 11 mois avant le séjour.
- Les déjeuners et dîners :
 - Il est possible de déjeuner 'léger' à moins de 10€.
 - Les dîners sans boisson sont entre 15 et 20€
- Location éventuelle de matériel de plongée.
- Visa et frais d'immigration éventuels.
- Extension éventuelle en Afrique du Sud. Arriver quelques jours avant permet de découvrir la jolie région du Cap.
- La nuitée au Cap avant le départ (recommandation Hôtel Verde à l'aéroport Cape Town).

Échéancier de la sortie :

Échéancier adhérent - St-Hélène mardi 18 au dimanche 30 janvier 2028		arrondi	
15%	mai/juin 2026	470 €	inclue 29€ de contribution pour la nature
10%	1er octobre 2026	730 €	
75%	olde 1er Octobre 202	1,750 €	
Budget appelé		2,950 €	

Formalités d'inscription :

1. Pré-inscription

Envoyez votre demande de pré-inscription à : voyages@plongearcenciel.org

2. Validation et confirmation

Une fois votre inscription validée, vous disposez de **3 jours** pour effectuer :

- **Le versement des arrhes**, d'un montant de 470€, par l'un des moyens suivants :
 - **HelloAsso** (lien communiqué après validation)
 - **PayPal**, avec un coût additionnel pour couvrir les frais obligatoires
- **L'envoi du bulletin d'inscription** complété et signé, par mail à l'adresse suivante : voyages@plongearcenciel.org

Conditions de participation :

- Un Certificat d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la plongée sous-marine en cours de validité ;
- Une licence FFESSM en cours de validité ;
- Une assurance complémentaire individuelle accident et assistance en cours de validité ;
- Un carnet de plongées et un justificatif de niveau.

--- La liste principale d'inscription est clôturée dès que l'effectif de 12 personnes est atteint ---

Plongée Arc-en-Ciel - <https://plongearcenciel.org>
Association loi 1901

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.